



Seine-et-Marne

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs,

Je vous informe que le Conseil Municipal se réunira le :

MERECREDI 05 FEVRIER 2020 à 19 HEURES
dans la salle Altmann

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Enonciation des pouvoirs
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 décembre 2019

I : Administration générale :

- 1- Modification des statuts de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie
- 2- Désignation des représentants appelés à siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- 3- Signature d'une convention de gestion relative aux eaux pluviales urbaines entre la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie et la commune

II : Finances :

- 4- Approbation du Compte de gestion du service assainissement 2019
- 5- Compte administratif 2019 du service assainissement
- 6- Convention de mise à disposition suite au transfert de la compétence assainissement de la commune
- 7- Attribution de subventions aux associations
- 8- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020

III : Urbanisme :

- 9- Constitution d'une servitude
- 10- Classement dans le domaine public des parcelles AK 320, 321, 325, 332 et 340 situées rue des Presles (résidence de Tirechappe)

IV : Technique :

- 11- Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergie, de fournitures et de services associés du SDESM

V : Questions diverses



Bernard CAROUGE
Maire